

SEANCE DU 13 MAI 2019
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 13 MAI 2019,

Les points de l'ordre du jour suivants ont été approuvés par la Conseil Académique de l'Université Clermont Auvergne siégeant en formation plénière :

1- Approbation du PV du Cac –formation plénière- du 11 décembre 2018

Membres en exercice : 80
Votes : 47 Pour : 43
 Contre :
 Abstentions : 4

2- Élection des membres du conseil du Collège des Écoles Doctorales

DELIBERATION_CAC_2019-05-13-01_Election membres conseil du CED

3- Élection partielle des membres usagers de la Section Disciplinaires compétente à l'égard des usagers

DELIBERATION_CAC_2019-05-13-02_Election membres usagers SDU

4- Élection partielle des représentants aux comités de pilotage des collègiums

DELIBERATION_CAC_2019-05-13-03_Election représentants Collegiums

5- Approbation des règlements intérieurs des Écoles Doctorales

Membres en exercice : 80
Votes : 47 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 10

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 mai 2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD